



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D2023-01-001

L'an deux mille vingt-trois le trente et un janvier, le Conseil Municipal de la commune de PRAZ-SUR-ARLY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann JACCAZ, Maire.

Présents : MM. Yann JACCAZ, Pierre BESSY, Solange COOKE, Jean-Paul JACCAZ, Priscillia ARVIN-BEROD, Alain QUINET, Carine DUNAND, Stéphanie GRASSINI, Stéphane GRAFF, Sophie JUELLE, Franck PRADEL, Nicolas ELIE

Absent : Philippe LEGOUX

Absents excusés : Néant

Procurations : Ghislaine GACHET-PONNAZ donne pouvoir à Pierre BESSY, Stéphanie PERNOD donne pouvoir à Yann JACCAZ

Secrétaire de séance : Solange COOKE

Date de convocation du Conseil Municipal : le 27 janvier 2023

**N° D2023-01-001 OBJET : ETAT DES RESTES A REALISER RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL –
EXERCICE 2022 A REPORTER SUR L'EXERCICE 2023**

Rapporteur : Madame Stéphanie Grassini,

Exposé : Madame Stéphanie Grassini rappelle à l'assemblée, la nécessité d'assurer les engagements des recettes prévues sur l'exercice 2022 sans attendre le vote du budget primitif du nouvel exercice et propose de reporter les recettes d'investissement suivantes sur l'exercice 2023.

- **Recettes :**

Imputation	Intitulé	Somme à reporter en 2023
1321	Subventions d'investissements – Etat et établissements nationaux	134 525,00 €
	RESTAURATION SEUIL DU PONT DE L'ILE	134 525,00 €
1322	Subventions d'investissements – Régions	400 000,00 €
	PLAN D'EAU	400 000,00 €
1323	Subventions d'investissements – Département	724 775,11 €
	RESTAURATION DES ZONES HUMIDES	18 236,15 €
	PLAN DE GESTION DE VERY	9 920,00 €
	CDAS 2020 – RTE DU NANT DU PRAZ	36 000,00 €
	PLAN D'EAU	573 530,58 €
	SENTIER DU PLAN DE L'ARE – Tranche N°3	6 373,38 €
	RESTAURATION SEUIL DU PONT DE L'ILE	80 715,00 €
13258	Subventions d'investissements – Autres Groupements	64 025,00 €
	SYANE – ROUTE DES ESSERTETS – GER 2020	8 440,00 €
	SYANE – ECLAIRAGE TIRECORDE	19 267,00 €
	SYANE – CHEMIN DE LA GELINOTTE 2021	14 675,00 €
	SYANE – ROUTE DU MARAIS - GER 2021	21 643,00 €
TOTAL		1 323 325,11 €



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision :

Le conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité ;

- ADOPTE l'état des restes à réaliser tel que figurant dans les tableaux,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet état et à poursuivre les encaissements figurant sur cet état.

Amendements : Néant

<u>Adoption :</u>	Conseillers présents	12
	Procurations.....	02
	Votants.....	14
	Pour	14
	Contre	00
	Abstention.....	00

Secrétaire de séance
Solange COOKE

Le Maire,
Yann JACCAZ



Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures. CERTIFIÉE EXECUTOIRE en vertu de la télétransmission en Sous-Préfecture le (voir visa). Publiée par extrait, au compte-rendu affiché en Mairie le 02/02/2023. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.